

# GUIDE DE L'EXPOSANT



MERCI DE FAIRE SUIVRE LES INFORMATIONS DE CE DOCUMENT À TOUTES LES PERSONNES CONCERNÉES

## Table des matières

I) Contacts.....	3
II) Déchargement du gros matériel.....	4
III) Assurances.....	4
IV) Sécurité .....	5
V) Installation des stands.....	5
VI) Accueil des exposants les jeudi 21 juin, vendredi 22 juin et samedi 23 juin .....	6
Accès en véhicule sur les stands pour assurer des livraisons avant 8 h 00 .....	6
Parkings.....	6
Contrôle d'accès aux stands.....	6
Cocktail des exposants .....	6
VII) Démontage des stands.....	6
VIII) Rechargement du gros matériel (machines, palettes ...) .....	7
Annexe 1 : Plan du circuit.....	8
Annexe 2 : Prévention des actes de malveillance Euroforest 2023 .....	9
Annexe 3 : Pass véhicule exposant à imprimer.....	9
Annexe 4 : Dossier des commandes complémentaires .....	10

## 1) Contacts

- Interlocuteurs de l'exposant :

		Téléphone / Email
Responsable commercial	Julien JOUBERT	+ 33 6 78 09 73 17 <a href="mailto:commercial@euroforest.fr">commercial@euroforest.fr</a>
Commandes complémentaires : (dossier en annexe) Bois et copeaux Mobilier standard Communication renforcée Ebadges exposants supplémentaires E-invitations visiteurs supplémentaires Connexion Internet Réservation déchargement et rechargement des camions	Céline VAYSSIE	+ 33 (0)5 62 71 79 41 <a href="mailto:admin@euroforest.fr">admin@euroforest.fr</a>
Aide technique Ebadges exposants et e-invitations visiteurs	Natacha CARRÉ	+ 33 3 80 40 34 32 + 33 6 14 58 65 77 <a href="mailto:natacha.carre@euroforest.fr">natacha.carre@euroforest.fr</a>
Régisseur technique	Société Brand New Coat Jeanne PENSART	+ 33 (0)7 85 50 99 42 <a href="mailto:euroforest@brandnewcoat.com">euroforest@brandnewcoat.com</a>
Chargé de sécurité	Dominique DATTRINO	+ 33 6 73 55 52 59 <a href="mailto:dda0673555259@gmail.com">dda0673555259@gmail.com</a>

- Fournisseurs de l'exposant

		Téléphone / Email
Publicité dans le catalogue officiel	Le Bois International Patrick BEUGRAS	+ 33 (0)4 78 87 29 43 <a href="mailto:patrick.beugras@leboisinternational.com">patrick.beugras@leboisinternational.com</a>
Aménagement de votre stand, Mobilier spécifique Signalétique Vidéo...	Société Brand New Coat Jeanne PENSART	Tél. : + 33 (0)7 85 50 99 42 <a href="mailto:euroforest@brandnewcoat.com">euroforest@brandnewcoat.com</a>
	<a href="#">Téléchargez ici le catalogue des services Brand New Coat</a>	
Commandes de boissons (bières, sodas, jus de fruit, eau...)	FAYARD FRERES	+ 33 (0)3 85 24 72 15 <a href="mailto:fayardlouis@aol.com">fayardlouis@aol.com</a>
	LEVIER PREMIER	+ 33 (0)6 25 53 72 24 <a href="mailto:levier.premier@gmail.com">levier.premier@gmail.com</a>
Commandes de vin	VIGNERONS DES TERRES SECRÈTES (vin)	+ 33 (0)3 85 37 64 89 <a href="mailto:boutique@terres-secretes.fr">boutique@terres-secretes.fr</a>
Traiteurs <i>En plus de ces deux traiteurs, de nombreux snacks seront répartis le long du parcours.</i>	LE RELAIS DE CHAMPLECY (situé en zone B)	+ 33 (0) 3 85 24 11 34 <a href="mailto:dommonnet@outlook.fr">dommonnet@outlook.fr</a>
	Restaurant Traiteur L'ESCALE (situé en zone F)	+ 33 (0)3 85 88 51 52 <a href="mailto:accueil@escaledigoin.com">accueil@escaledigoin.com</a>
Taxi (Gares, aéroports)	AD TAXI Mâcon	+ 33 (0)6 18 73 28 70 <a href="mailto:adtaximacon@gmail.com">adtaximacon@gmail.com</a>
	Taxi LANNIC Le Creusot (gare TGV)	+33 (0) 6 08 93 66 60

## II) Déchargement du gros matériel du jeudi 15 juin au mardi 20 juin de 8 h à 18 h

Le déchargement et le transfert des gros matériels, palettes... sur les stands seront réalisés par les équipes de l'Organisation avec des appareils de manutention. Pour éviter des délais d'attentes importants les lundi 19 juin et mardi 20 juin, **nous demandons aux exposants de privilégier les livraisons dès le jeudi 15 juin (semaine 24).**

Une signalétique routière est prévue pour orienter les camions à partir de cette date.

Merci de transmettre à vos livreurs ou d'indiquer sur le matériel livré :

- Le nom de votre société
- Votre numéro de stand
- Les coordonnées d'une personne joignable en cas de problème (nom et téléphone portable).
- Votre plan d'implantation du matériel sur votre stand en l'absence d'un placeur mandaté par votre entreprise (le matériel placé par l'organisation suivant votre plan l'est définitivement)

Un service de gardiennage est mis en place à partir du jeudi 15 juin 19h jusqu'au 26 juin à 12h (en dehors des heures d'ouverture du salon).

**Pour organiser au mieux le déchargement des matériels nécessitant des appareils de manutention, la réservation est obligatoire (formulaire en annexe dans le dossier des commandes complémentaires).**

Le déchargement de tout matériel est gratuit les jeudi 15, le vendredi 16 et le samedi 17 juin 2023. Lundi 19 et mardi 20 juin, la manutention sera facturée au montant forfaitaire de 350 € HT.

**Aucune manutention de matériel n'aura lieu le mercredi 20 juin (veille du salon réservée à l'accueil de tous les exposants ne nécessitant pas d'assistance logistique).**

## II) Assurances

Si vous ne l'avez pas encore envoyée, merci de nous faire parvenir **avant le 31/03/2023** une **attestation Responsabilité Civile** à l'adresse [admin@euroforest.fr](mailto:admin@euroforest.fr).

### Cas particulier des exposants réalisant des démonstrations :

Merci de nous faire parvenir, si votre Responsabilité Civile ne le mentionne pas, une attestation indiquant que votre matériel est garanti au titre de la RC en cours de fonctionnement.

Merci d'également nous faire parvenir le **nom, prénom, n° de téléphone portable, et l'adresse e-mail du responsable sécurité de votre stand, avant le 31/03/2023**. A défaut de précisions, le responsable du stand mentionné dans votre inscription sera le référent sécurité.

### III) Sécurité

- Risque incendie

Il est formellement interdit de faire du feu. Les barbecues peuvent être tolérés en ayant à proximité immédiate les extincteurs adéquats et à condition d'être sous surveillance permanente. Un arrêté préfectoral interdisant tous les barbecues en raison de sécheresse est possible. La commission de sécurité contrôlera toutes les installations et aura autorité pour interdire des pratiques non conformes aux règles sécuritaires de tous ordres, voir pourra expulser un exposant.

- Prévention des actes de malveillance

Voir l'Annexe 4.

### IV) Installation des stands du lundi 19 juin au mercredi 21 juin de 8 h à 18 h

Vous disposez d'un accueil et point d'informations exposants au Commissariat Général (stand G02-04).

L'adresse de livraison du matériel est :

**Euroforest, NOM de votre société, N° de votre stand, Chaumont,  
71220 Saint-Bonnet-de-Joux.**

**Pour accéder à votre stand avec votre véhicule vous devrez être munis de votre Pass véhicules Parking exposants (à imprimer en annexe du guide de l'exposant) et de votre badge exposant.**

À noter :

Zones d'exposition	Remarques
A, B	En aucun cas, les allées de visites ne devront être empruntées par des voitures ou des camionnettes. Des allées de circulation parallèles aux stands sont prévues pour y accéder.
C, D, E, F G, H, I, J	Les allées de visites sont situées en forêt, il n'y a qu'une allée unique avec un sens de circulation à respecter.

**Un plan de circulation avec les itinéraires à respecter selon votre numéro de stand vous sera remis sur site lors de votre arrivée.**

**Vous apportez votre propre tente : Sécurité et installation**

Les exposants disposant d'une ou plusieurs tentes dont la surface totale et continue est **supérieure** à 50 m<sup>2</sup>, non commandée(s) auprès d'Euroforest, devront adresser au chargé de sécurité [dda0673555259@gmail.com](mailto:dda0673555259@gmail.com) au plus tard le 15 mai 2023 leur extrait du registre de sécurité et au plus tard le jeudi 15 juin 2023 l'attestation de montage.

La **commission de sécurité passera sur le site au plus tard le mercredi 21 juin** et sera en droit d'exiger ces documents. Cette commission peut faire démonter l'installation non conforme d'un exposant ou si aucun document n'est présenté.

## V) Accueil des exposants les jeudi 22 juin, vendredi 23 juin et samedi 24 juin

Pour rappel, Euroforest 2023 sera ouvert au public le jeudi 22 juin 2023 de 9h à 18h, le vendredi 23 juin de 9h à 18h et le samedi 24 juin de 9h à 17h.

### Accès en véhicule sur les stands pour assurer des livraisons avant 8 h 00

**Tout véhicule muni du Pass véhicule exposant à imprimer en annexe** pourra accéder aux stands entre 7 h 00 et 8 h 00 afin d'assurer des livraisons. Il devra impérativement ressortir du site du salon au plus tard à 8 h 15 pour aller se stationner sur le parking exposants.

Conformément au plan vigipirate, tout véhicule restant stationné sur le site d'Euroforest après 8 h 15 sans autorisation spécifique sera mis en fourrière. Les demandes de dérogation pour stationnement d'un véhicule sur un stand devront être adressées à [admin@euroforest.fr](mailto:admin@euroforest.fr). Elles seront examinées par la direction du salon.

Après 8 h 00, un service de livraisons sera proposé gratuitement entre le parking exposants et les stands.

### Parkings

Les personnes possédant un Pass véhicule exposant pourront accéder au parking exposants de 7h30 à 8h45. Après 8 h 45, tous les véhicules devront se stationner sur le parking visiteurs.

Conformément à l'arrêté municipal en vigueur, aucun véhicule ne pourra stationner en dehors des parkings exposants et visiteurs sous peine de fourrière immédiate.

### Contrôle d'accès aux stands

Une fois stationnés sur les parkings (exposants ou visiteurs), les exposants pourront accéder à leur stand en présentant leur badge exposant. Les badges exposants pourront être téléchargés dans un espace web dédié avec des identifiants qui seront communiqués en mars (les e-invitations seront également accessibles dans cet espace).

### Cocktail des exposants

Le jeudi 22 juin à 18h30, Euroforest vous invite à un cocktail au parc du Château de Chaumont, sur le site même du salon. Présentation de votre badge exposant obligatoire. A cette occasion, le Bois International décernera les prix de son concours annuel.

## VI) Démontage des stands

Les exposants pourront démonter leur stand le samedi 24 juin à partir de 17h30. Tout votre petit matériel (informatique, vidéo, cafetière, boissons...) devra être enlevé le samedi soir. Le mobilier et le matériel loué auprès de l'organisation devra demeurer sur site. Tout matériel manquant sera facturé au prix du neuf. Merci d'être vigilant.

Le démontage pourra se poursuivre le dimanche 25 juin et le lundi 26 juin de 8h à 18 h. Le gardiennage est assuré jusqu'au lundi 26 juin 19h. Passé ce délai, le Comité d'Organisation considèrera que les éventuels documents, banderoles, posters (...) laissés sur le stand pourront être jetés.

Comme pour le montage, les véhicules se stationneront sur le stand et en aucun cas dans les allées.

## VII) Rechargement du gros matériel (machines, palettes ...)

- Le samedi 24 juin à partir de 19h00

Le rechargement pourra débuter le samedi 24 juin à partir de 19h00. Comme pour le déchargement, une équipe de l'Organisation sera à la disposition des exposants avec des appareils de manutention. La manutention ne se fera que sur réservation préalable et sera facturée au montant forfaitaire de 350 € HT (formulaire de réservation dans le dossier des commandes complémentaires en annexe du guide de l'exposant).

### Note à l'attention des chauffeurs de camions :

Les camions seront autorisés à se présenter sur le site le samedi 24 juin seulement à partir de 19h00 lorsque tous les visiteurs auront évacué le salon. Une aire de stockage temporaire des camions est prévue à proximité immédiate de la manifestation sur le parking à l'entrée de Saint-Bonnet-de-Joux en venant de Charolles.

- Les dimanche 25 juin et lundi 26 juin de 8 h à 19h00

Le rechargement se poursuivra les dimanche 25 juin et lundi 26 juin de 8 h à 19h00. La manutention ne se fera que sur réservation préalable et sera offerte (formulaire de réservation dans le dossier des commandes complémentaires en annexe du guide de l'exposant).

- Après le lundi 26 juin

Le matériel restant sur site après le lundi 26 juin 19h00 devra être rechargé en toute autonomie par l'exposant. Il sera sous sa responsabilité, le site n'étant plus gardienné.

## Annexe 1 : Plan du circuit



## Annexe 2 : Prévention des actes de malveillance Euroforest 2023



Adoptez les bons comportements pour ne pas être victime de vols au cours du salon...

- Avant le salon, faites un inventaire très précis et identifiez par photo le matériel qui va être exposé. Idéalement, établissez une fiche par matériel en mentionnant son numéro de série et ses références exactes.
- Veillez à ce que les matériels électroportatifs ou thermiques sensibles ne restent jamais sans surveillance. Ils doivent être sécurisés dès la fin de la journée, la nuit et lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Rangez les dans un espace fermé à clé. Enchaînez le matériel lorsqu'il est rangé.
- Attelez les engins roulants afin de compliquer leurs déplacements. Stationnez les véhicules les plus sensibles au fond de votre stand en bloquant les portes.
- Verrouillez bien vos véhicules en cas d'absence. Ne laissez jamais les clés sur le contact et ne les cachez pas dans l'habitacle du véhicule.
- Pour lutter contre le vol de carburant équipez vos engins et véhicules d'un bouchon crépine ou ailette qui empêche le passage d'un tuyau. Si des cuves sont installées sur le site ou si vous stockez des jerricans, installez un dispositif d'éclairage à détection à proximité, ou disposez-les dans vos véhicules fermés à clés.
- Adoptez les produits de marquage codés. Ces kits de marquage chimique indélébiles, inodores et incolores permettent d'identifier de manière unique votre outillage ou matériel. Très dissuasif, l'effet principal est obtenu par les avertissements extérieurs (panonceau, autocollants...) ainsi qu'une signalisation sur les objets marqués. Si vos objets marqués sont volés puis retrouvés par les forces de l'ordre, le code chimique, après analyse sera révélé et votre outillage restitué.



**Pour se prémunir contre les actes de malveillance Il faut combiner plusieurs facteurs fondamentaux :**

- dissuader le passage à l'acte ;
- retarder le délinquant ;
- réduire ses effets ;
- alerter et faciliter l'intervention des forces de l'ordre.

# PASS VEHICULE EXPOSANT

Document à afficher sur le pare-brise de votre véhicule avant votre arrivée sur site

**LES 22, 23 et 24 JUIN 2023**

**ACCES PARKING EXPOSANTS AVANT 8 h 45**

**ACCES AUX STANDS POSSIBLE POUR LIVRAISON**  
**DE 7 h à 8 h\* et de 18 h à 19 h**

\* Le véhicule devra ressortir du site du salon au plus tard à 8 h 15 pour aller se stationner sur le parking exposants.

**RAPPELS**

Dans la prairie, il est strictement interdit de circuler dans l'allée visiteurs.

Après 8 h 45, tous les véhicules devront se stationner sur le parking des visiteurs.

Conformément à l'arrêté municipal en vigueur, tout véhicule stationné en dehors des parkings sera enlevé par la fourrière.

**Informations à compléter impérativement pour que le pass véhicule exposant soit valide :**

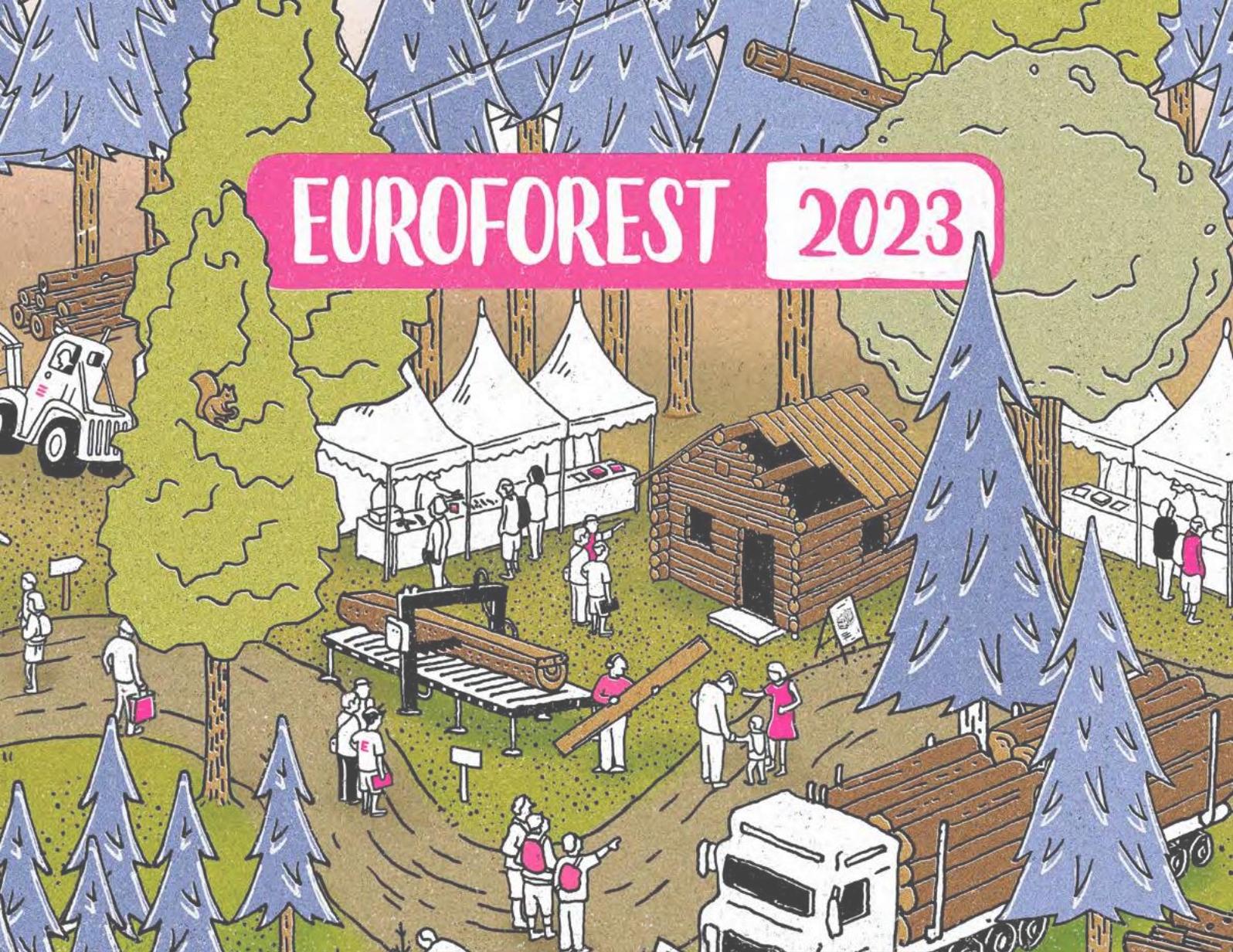
NOM : .....

TEL : .....

SOCIETE : .....

N° DE STAND : .....

# EUROFOREST 2023



## COMMANDES COMPLEMENTAIRES

Page 2	Votre mobilier
Page 3	Votre aménagement de stand
Page 4	Vos outils de communication
Page 5	Vos gobelets recyclables personnalisés
Page 6	Votre approvisionnement en bois et copeaux
Page 7	Déchargement et rechargement de vos matériels
Page 8	Besoins en gardiennage spécifique
Page 8	Vos badges exposants et e-invitations supplémentaires
Page 9	Votre connexion Internet
Page 9	Autres prestations
Page 10	Coût global des prestations complémentaires et règlement

**COMMANDES  
COMPLEMENTAIRES**

**Date limite de renvoi  
du dossier  
31 MARS 2023**

**Dates du salon  
22, 23 ET 24 JUIN 2023**

À compléter et à retourner signé à [admin@euroforest.fr](mailto:admin@euroforest.fr) avant le 31 mars 2023

**A / Nom de l'exposant :** \_\_\_\_\_

**B / Coordonnées de facturation (si différentes du dossier d'inscription à Euroforest 2023)**

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

N° Siret : \_\_\_\_\_ N° TVA Intracommunautaire : \_\_\_\_\_

Responsable comptabilité Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

**CONTACT COMMANDES COMPLEMENTAIRES :**

Céline VAYSSIE +33 (0) 5 62 71 79 41 - [admin@euroforest.fr](mailto:admin@euroforest.fr)

**1 - VOTRE MOBILIER**

**VOTRE MOBILIER (en plus de celui éventuellement déjà commandé dans votre dossier d'inscription)**

Standard	Prix unitaire*	Quantité	Total
Ensemble 1 table + 4 chaises pvc blanc	132 € HT		€ HT
Comptoir Bern blanc L.100 x p.40 x h.105 cm – Rangement fermant à clé	169 € HT		€ HT
Option personnalisation avec votre logo sur le comptoir	61 € HT		€ HT
Tabouret Patti blanc	42 € HT		€ HT
Réserve modulaire 1 x 1 m mélaminé blanc **	265 € HT		€ HT
Réserve modulaire 1 x 2 m mélaminé blanc **	356 € HT		€ HT
Réfrigérateur 140 L	123 € HT		€ HT
Réfrigérateur 260 L	173 € HT		€ HT
Mange debout Albaredo (plateau 80cm)	111 € HT		€ HT
Machine à café Nespresso Krups Livrée avec 100 dosettes / tasses / sucres / touillettes	205 € HT		€ HT
Ecran 42" sur pied **	570 € HT		€ HT
Ecran 55" sur pied **	652 € HT		€ HT

\* Assurance vol et dégradation incluse    \*\* Uniquement pour les exposants ayant réservé une tente lors de leur inscription

**Mobilier complémentaire, tireuse à bière... : vous pouvez si vous le souhaitez commander directement vos prestations auprès de notre régisseur Brandnewcoat : [euroforest@brandnewcoat.com](mailto:euroforest@brandnewcoat.com).**

*Veillez calculer le montant total de cette partie et le reporter page 10*

**TOTAL 1**

..... € HT

## 2 – VOTRE AMENAGEMENT DE STAND



N°	Désignation	Visuel à fournir Larg. X Haut.	Quantité	Prix unitaire	Total
1	Bâche imprimée 450 g pour face extérieure pagode 3x3	1 visuel de 300 x 230 cm par bâche		390 € HT	€ HT
1	Bâche imprimée 450 g pour face extérieure pagode 4x4	1 visuel de 400 x 230 cm par bâche		455 € HT	€ HT
1	Bâche imprimée 450 g pour face extérieure pagode 5x5	1 visuel de 500 x 230 cm par bâche		520 € HT	€ HT
2	Bâche imprimée 450 g pour mur intérieur de pagode 3x3	1 visuel de 290 x 220 cm par bâche		365 € HT	€ HT
2	Bâche imprimée 450 g pour mur intérieur de pagode 4x4	1 visuel de 390 x 220 cm par bâche		430 € HT	€ HT
2	Bâche imprimée 450 g pour mur intérieur de pagode 5x5	1 visuel de 490 x 220 cm par bâche		495 € HT	€ HT
3	Mur de fond avec panneaux imprimés et spots pour pagode 3x3	1 visuel de 300 x 225 cm		715 € HT	€ HT
3	Mur de fond avec panneaux imprimés et spots pour pagode 4x4	1 visuel de 400 x 225 cm		845 € HT	€ HT
3	Mur de fond avec panneaux imprimés et spots pour pagode 5x5	1 visuel de 500 x 225 cm		975 € HT	€ HT
4	Pack réserve 1m2 avec panneaux imprimés pour pagode 3x3	1 visuel de 100 x 225 cm		780 € HT	€ HT
4	Pack réserve 2m2 avec panneaux imprimés pour pagode 4x4	1 visuel de 200 x 225 cm		910 € HT	€ HT
4	Pack réserve 2m2 avec panneaux imprimés pour pagode 5x5	1 visuel de 200 x 225 cm		980 € HT	€ HT
5	Mât de 10m avec drapeau sur potence- <b>Délai 3 semaines avant salon</b>	1 visuel de 150 x 400 cm		500 € HT	€ HT
6	Fronton de tente 2m50 en forex 3mm	1 visuel de 250 x 40cm		220 € HT	€ HT
7	Panneau forex 10mm sur poteaux bois-format paysage ou portrait	1 visuel de 140 x 90 cm ou 90 x 140 cm		325 € HT	€ HT

**Signalétique / Eclairage / Son / Aménagements de stands intérieurs et extérieurs / Location végétaux :**

8 **vous pouvez si vous le souhaitez commander directement vos prestations auprès de notre régisseur Brandnewcoat :**  
euroforest@brandnewcoat.com.

Veuillez calculer le montant total de cette partie et le reporter page 10

TOTAL 2

..... € HT

## 3 – VOS OUTILS DE COMMUNICATION

### Il est encore possible de renforcer votre communication à l'occasion d'Euroforest.

#### ■ La promotion de votre entreprise sur le site internet Euroforest

Encart publicitaire de votre société (fourni par vos soins) sur la page Visiteurs = 500 € HT (Plus que 3 places)

#### ■ Votre encart publicitaire (fourni par vos soins) dans la Newsletter Euroforest

- 1 newsletter = 150 € HT  
 2 newsletters = 350 € HT  
 3 newsletters et plus = 500 € HT

#### ■ La mise en avant de votre société sur le site du salon

	Prix unitaire	Quantité	Total
<b>NOUVEAU</b> 10 000 documents distribués par nos soins aux entrées du salon Documents fournis par vos soins (prestation réservée aux 3 premières sociétés qui la commandent) (Plus que 2 places)	3 500 € HT	1	_____ € HT
Votre publicité sur 5 000 sacs papier Euroforest imprimés et remis par nos soins aux visiteurs. Votre logo apparaîtra sur une face du sac, le logo Euroforest de l'autre (prestation réservée aux 6 premières sociétés qui la commandent). (Plus que 3 places)	2 500 € HT	1	_____ € HT
Votre publicité vidéo d'une minute maximum diffusée sur un écran sur le site * Vidéo diffusée 2 fois / jour soit 6 spots durant les 3 jours du salon	750 € HT	_____	_____ € HT
Votre logo à l'emplacement de votre stand, sur chaque plan du salon disposé sur le circuit (Plus que 5 places)	1 000 € HT	1	_____ € HT
Annonce sonore sur l'ensemble du salon (2 spots / jour durant les 3 jours) *	600 € HT	1	_____ € HT
<b>NOUVEAU</b> Habillage arrière d'un des 4 bus navette parking – salon (4 places disponibles)	1 000 € HT	_____	_____ € HT
Votre publicité sur une ou des banderoles disposées aux endroits clés (fournie(s) par vos soins, 60 cm de hauteur)	120 € HT le mètre	De dimensions : 60cm x _____ m	_____ € HT
Votre publicité sur rubalise (fournie par vos soins) disposée sur le salon	500 € HT	1	_____ € HT
Autre (précisez) : _____	_____ € HT	_____	_____ € HT



Les plaquettes, magazines, posters, banderoles seront à envoyer sur le site pour le 12/06/2023. Adresse de livraison : Euroforest, NOM de votre société, N° de votre stand, Chaumont, 71220 Saint-Bonnet-de-Joux.

\* Le contenu de la vidéo ou de l'annonce sonore devra être validé au préalable par le Comité de Direction d'Euroforest. Merci d'adresser les éléments à [admin@euroforest.fr](mailto:admin@euroforest.fr) avant le 15/05/2023.

Veuillez calculer le montant total de cette partie et le reporter page 10

TOTAL 3

..... € HT

## 4 – VOS GOBELETS RECYCLABLES

Le Salon Euroforest 2023 s'inscrit dans une démarche durable. Vous avez la possibilité de vous y associer en commandant des gobelets recyclables. Les gobelets sont personnalisés avec le logo de votre entreprise d'un côté et celui du salon de l'autre en monochrome.

	Prix	Quantité	Total
500 gobelets d'une capacité de 25 cl personnalisés avec le logo de votre entreprise d'un côté et le logo Euroforest de l'autre.	300 € HT	1	_____ € HT
1 000 gobelets d'une capacité de 25 cl personnalisés avec le logo de votre entreprise d'un côté et le logo Euroforest de l'autre.	550 € HT	_____	_____ € HT
5 000 gobelets d'une capacité de 25 cl personnalisés avec le logo de votre entreprise d'un côté et le logo Euroforest de l'autre.	2 500 € HT	_____	_____ € HT

Merci d'envoyer votre logo avant le 31/03 à [admin@euroforest.fr](mailto:admin@euroforest.fr)

## NOS PARTENAIRES LOCAUX

### POUR VOS BOISSONS



#### Les Vignerons des Terres Secrètes (vins)

Mme Sophie DOCHE – Tél : 06.62.78.18.07 - Fixe : 03 85 37 88 06  
Mail : [contact@terres-secretes.fr](mailto:contact@terres-secretes.fr)

#### Ets Fayard (bières, jus de fruits, eau...)

169 Rte de Chalon, 71220 Saint-Bonnet-de-Joux – Tél : 03 85 24 72 15

#### Levier Premier (bières, jus de fruits, eau...)

3 Place du Général De Gaulle, 55700 Mouzay – Tél : 06 25 53 72 24 - [levier.premier@gmail.com](mailto:levier.premier@gmail.com)



### POUR VOS SOIREES

Salles de réception pour soirées privées exposants

Si vous souhaitez organiser une soirée, vous pouvez contacter les établissements ci-dessous de la part de Monsieur Lachèze.

- **Domaine des 3 lacs à Cherizet – [www.domainestroislacs.fr](http://www.domainestroislacs.fr)**

Sophie - Tel 06 86 18 84 58 – Mail [domainestroislacs@lagrot.fr](mailto:domainestroislacs@lagrot.fr)

- **Les écuries de Chaumont à Saint Bonnet de Joux – [www.chaumont-laguiche.fr](http://www.chaumont-laguiche.fr)**

M. Henri de Barbentane – Tél : 06 14 86 75 05 – Mail : [chaumont.laguiche@gmail.com](mailto:chaumont.laguiche@gmail.com)

- **Les vigneron des terres secrètes à Prissé – [www.terres-secretes.com](http://www.terres-secretes.com)**

Mme Sophie DOCHE – Tél : 06.62.78.18.07 - Fixe : 03 85 37 88 06 – Mail : [contact@terres-secretes.fr](mailto:contact@terres-secretes.fr)

**POUR DES RAISONS DE SECURITE, AUCUNE SOIREE NE SERA ACCEPTEE SUR LES STANDS OU LE SITE D'EUROFOREST**

Veillez calculer le montant total de cette partie et le reporter page 10

TOTAL 4

..... € HT

## 5 - VOTRE APPROVISIONNEMENT EN BOIS ET COPEAUX

Bûches de 1m      Bûches de 50 cm



**BOIS** Veuillez compléter le tableau ci-dessous :

QUANTITES SOUHAITEES (M <sup>3</sup> APPARENTS)					
DIAMETRES LONGUEURS	DIAMETRE < à 10 CM	DIAMETRE 10 / 20CM	DIAMETRE 20 / 40CM	DIAMETRE + de 40CM	Usage
L : 0.50 M					
L : 1 M					
L : 2 M					
L : 4 M					
BTL (Bois toute longueur)					
Total m <sup>3</sup> apparents par diamètre					
Total global m <sup>3</sup> apparents					
_____ x 35 € HT / m <sup>3</sup> apparents					_____ € HT

Autre préciser : ..... € HT

Pour toute question concernant le bois, contacter Martial TAULEMESSE au +33 (0) 6 34 66 14 12 - mtaulemesse@fibois-bfc.fr

Le bois reste la propriété d'Euroforest. La tarification tient compte de la manutention pour acheminer le bois et le retirer.

### COPEAUX DE BOIS (uniquement pour les exposants présents dans la forêt)

L'organisation peut fournir des copeaux de bois pour embellir le sol de votre stand :

Quantité souhaitée (m <sup>3</sup> ) <i>Considérer 1 m<sup>3</sup> pour couvrir 10 m<sup>2</sup></i>	Prix du m <sup>3</sup> Stand dans la forêt	Total
_____ m <sup>3</sup>	40 € HT / m <sup>3</sup>	_____ € HT
Option plaquettes étalées par le salon	_____ m <sup>2</sup> x 8 € HT / m <sup>2</sup>	_____ € HT
TOTAL COPEAUX		_____ € HT

Autre préciser : ..... € HT

**Vos commandes doivent impérativement nous parvenir avant le 31/03/2023**

Veuillez calculer le montant total de cette partie et le reporter page 10

TOTAL 5 ..... € HT

## 6 - DECHARGEMENT ET RECHARGEMENT DE VOS MATERIELS

Tous les camions seront déchargés sur des aires dédiées à proximité immédiate du salon.

Cette partie s'adresse uniquement aux exposants présentant du gros matériel nécessitant une assistance avec des engins de manutention. Euroforest propose aux exposants un service logistique. La capacité maximale de levage est limitée à 5 tonnes.

Les exposants présentant du matériel roulant ne sont pas concernés. Ils devront toutefois l'avoir acheminé sur leur stand au plus tard le **mardi 20 juin 2023 à 18 h**. Les fourgons munis d'un hayon leur permettant d'être autonomes et les camionnettes ne sont également pas concernés.

Merci de réserver ci-dessous les jours de déchargement et de rechargement souhaités.

<input type="checkbox"/> Vous faites appel au service manutention d'Euroforest les jeudi 15, vendredi 16 ou samedi 17 juin 2023	<b>Gratuit</b>
<input type="checkbox"/> Vous souhaitez faire appel au service manutention d'Euroforest le lundi 19 juin 2023	350 € HT (forfait)
<input type="checkbox"/> Vous souhaitez faire appel au service manutention d'Euroforest le mardi 20 juin 2023	350 € HT (forfait)
<b>Aucune manutention de matériel n'aura lieu le mercredi 21 juin (veille du salon).</b>	
<input type="checkbox"/> Vous souhaitez faire appel au service manutention d'Euroforest le samedi 24 juin 2023 à partir de 20 h  Rappel : Les exposants autonomes pourront démonter leurs stands de 18 h à 20 h. <b>Les exposants nécessitant une assistance avec des engins de manutention ne pourront recharger leur matériel qu'à compter de 20 h le samedi.</b>	350 € HT (forfait)
<input type="checkbox"/> Vous faites appel au service manutention d'Euroforest le dimanche 25 juin 2023 ou lundi 26 juin	<b>Gratuit</b>
<input type="checkbox"/> Demandes particulières (nous contacter) :	_____ € HT

### A noter :

**Les camions des exposants n'ayant pas réservé leur déchargement ou leur rechargement ne seront pas pris en compte. Ils seront acheminés dans une zone d'attente.**

**La prestation de déchargement implique l'acheminement du matériel sur les stands et un forfait de 15 minutes pour le positionnement. Elle ne comprend pas le montage et/ou l'assemblage de gros matériels livrés en kit.**

**Le matériel non repris après le lundi 26 juin sera sous la responsabilité de l'exposant et devra être rechargé en toute autonomie au plus tard le mercredi 28 juin 18 heures.**

Les exposants souhaitant être autonomes peuvent venir avec des engins de manutention du jeudi 15 juin au lundi 26 juin. Si besoin, ils peuvent les louer auprès de notre partenaire LOCACHAROLLES au plus tard le 1er juin :

Contact LOCACHAROLLES : Bruno de LAGUICHE - 03 85 25 05 99 - contact.locacharolles@gmail.com

## 7 – BESOINS EN GARDIENNAGE SPECIFIQUE

**Vous souhaitez réserver un agent de sécurité pour le gardiennage de votre stand 380 € HT / nuit (1 nuit débute à 19 h 00 et se termine à 7 h 00).**

Dates souhaitées (cocher dans le tableau)			
Nuit du jeudi 15 au vendredi 16 juin 2023	<input type="checkbox"/>	Nuit du mercredi 21 au jeudi 22 juin 2023	<input type="checkbox"/>
Nuit du vendredi 16 au samedi 17 juin 2023	<input type="checkbox"/>	Nuit du jeudi 22 au vendredi 23 juin 2023	<input type="checkbox"/>
Nuit du samedi 17 au dimanche 18 juin 2023	<input type="checkbox"/>	Nuit du vendredi 23 au samedi 24 juin 2023	<input type="checkbox"/>
Nuit du dimanche 18 au lundi 19 juin 2023	<input type="checkbox"/>	Nuit du samedi 24 au dimanche 25 juin 2023	<input type="checkbox"/>
Nuit du lundi 19 au mardi 20 juin 2023	<input type="checkbox"/>	Nuit du dimanche 25 au lundi 26 juin 2023	<input type="checkbox"/>
Nuit du mardi 20 au mercredi 21 juin 2023	<input type="checkbox"/>	Nombre de nuits : _____	
		380 € HT X ____nuits = _____ € HT	

*Veillez calculer le montant total de cette partie et le reporter page 10*

**TOTAL 7**

..... € HT

## 8 - VOS BADGES ET E-INVITATIONS SUPPLEMENTAIRES

*Le badge exposant donne accès, les jours du salon, au parking exposant, au site d'Euroforest, aux accès prioritaires sur les espaces restauration (repas à la charge des exposants). Le nombre de badges est fonction de la surface réservée.*

Votre espace d'exposition	Plus de 150 m <sup>2</sup>	De 50 à 150 m <sup>2</sup>	Moins de 50 m <sup>2</sup>
Votre nombre de badges exposant offerts	10	6	4
Vos e-invitations offertes	100	50	20

### VOS BADGES EXPOSANTS ET E-INVITATIONS SUPPLEMENTAIRES

*Le tarif du badge exposant supplémentaire est de 18 € HT.*

**Nombre de badges exposants supplémentaires :** \_\_\_\_\_ x 18 € HT = \_\_\_\_\_ € HT

**Votre nombre d'e-invitations supplémentaires :**

<input type="checkbox"/> 50 (300 € HT)	<input type="checkbox"/> 100 (500 € HT)	<input type="checkbox"/> 200 (800 € HT)
<input type="checkbox"/> 300 (980 € HT)	<input type="checkbox"/> 400 (1 200 € HT)	<input type="checkbox"/> 500 (1 400 € HT)
<input type="checkbox"/> Autre quantité > 700, préciser : _____ e-invitations x 2.5 € HT / e-invitation = _____ € HT		

**Pour toute question concernant les badges exposants et les e-invitations, contacter Natacha Carré (natacha.carre@euroforest.fr).**

*Veillez calculer le montant total de cette partie et le reporter page 10*

**TOTAL 8**

..... € HT

## 9 – VOTRE CONNEXION INTERNET

Le site d'Euroforest 2023 disposera d'un accès à Internet.

<input type="checkbox"/> Wifi dédié sur votre stand avec un débit de 5 Mbps (5 connexions possibles) – usage bureautique	890 € HT
<input type="checkbox"/> Liaison filaire RJ45 sur votre stand – usage serveur, écran, machine...	1 200 € HT
<input type="checkbox"/> Liaison spécifique Terminal de Paiement Bancaire sur votre stand ( <u>bas débit</u> ) en filaire ou wifi dédié *	350 € HT
<input type="checkbox"/> Demande spécifique, préciser : .....	_____ € HT

\* Attention : le réseau téléphonique risque d'être saturé. La liaison TPE sécurise votre activité commerciale.

Veillez calculer le montant total de cette partie et le reporter page 10

TOTAL 9

..... € HT

## 10 – AUTRES PRESTATIONS

Veillez indiquer les prestations préalablement chiffrées par le service commercial dans ce tableau.

.....	_____ € HT
.....	_____ € HT

Veillez calculer le montant total de cette partie et le reporter page 10

TOTAL 10

..... € HT

## 11 - COÛT GLOBAL DES PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

*Veillez reporter ci-après les montants calculés dans les différentes parties.*

VOTRE MOBILIER	TOTAL 1	..... € HT
VOTRE AMENAGEMENT DE STAND	TOTAL 2	..... € HT
VOS OUTILS DE COMMUNICATION	TOTAL 3	..... € HT
VOS GOBELETS RECYCLABLES	TOTAL 4	..... € HT
VOTRE APPROVISIONNEMENT EN BOIS EN COPEAUX	TOTAL 5	..... € HT
DECHARGEMENT ET RECHARGEMENT DE VOS MATERIEL	TOTAL 6	..... € HT
GARDIENNAGE SPECIFIQUE	TOTAL 7	..... € HT
VOS BADGES EXPOSANTS ET E-INVITATIONS SUPPLEMENTAIRES	TOTAL 8	..... € HT
VOTRE CONNEXION INTERNET	TOTAL 9	..... € HT
AUTRES PRESTATIONS	TOTAL 10	..... € HT
	TOTAL HT	..... € HT
	TVA (20%)	..... €
	TOTAL TTC	..... € TTC



## 11 - VOTRE PAIEMENT

Vous recevrez une confirmation de commande après réception de ce dossier. Jusqu'au 28 février, votre commande complémentaire sera ajoutée au solde restant dû **et devra être réglée uniquement à réception de la facture**. Après le 28 février, vous recevrez une facture spécifique avec les modalités de paiement. La commande complémentaire sera considérée comme effective à réception du règlement.

Nous rappelons à tous les exposants qu'EUROFOREST est un évènement festif et convivial. A ce titre, aucune incivilité, débordement, message à caractère raciste, sexiste ou autre ne sera accepté. Je déclare souscrire entièrement au règlement particulier et au cahier des charges des exposants du salon Euroforest. **Je fournis une attestation d'assurance Responsabilité Civile avec ce dossier, ou par défaut, je m'engage à la faire parvenir aux organisateurs avant le 31/03/2023.**

Fait le ..... à .....

Cachet et signature  
Précédés de la mention « LU ET APPROUVÉ »

## Cahier des charges de l'Exposant EUROFOREST 2023

Euroforest est un évènement incontournable pour tous les forestiers. Le succès de notre salon tient aussi au bon respect de règles importantes, dont la plupart sont mentionnées dans le règlement particulier et que nous tenons à rappeler, développer, préciser voire compléter pour que notre édition 2023 conforte la réputation de convivialité, de riches présentations, et d'échanges cordiaux.

### 1) Les exposants d'Euroforest.

L'organisation Euroforest accepte la quasi-totalité des dossiers qui nous sont présentés tant qu'ils sont en lien avec les activités forestières. Les dossiers de service restauration sont aussi acceptés. Dans les deux cas, les organisateurs se réservent le droit de refuser certains dossiers qui ne correspondraient pas à l'image du salon, sans être tenus de motiver leurs décisions. (Art 2.1 du règlement particulier). Nous attirons votre attention toute particulière sur les marques présentées : chaque exposant doit l'avoir inscrite et être habilité comme revendeur officiel sur le territoire national.

### 2) Attribution des stands

Les premiers exposants inscrits ont pu bénéficier du choix de leur emplacement notamment le bénéfice de retrouver leur emplacement de l'édition précédente. Vous avez été nombreux à opter pour cette demande. A ce stade les emplacements se raréfient et il n'est quasiment plus possible de demander un emplacement précis. Notre commercial cherchera à vous placer au mieux de vos intérêts et l'organisation se réserve le droit d'invalider certaines demandes. (Art 3.2 du Règlement particulier)

### 3) Présence sur le salon (cf Art 4 règlement particulier)

Chaque exposant est tenu d'être présent sur son stand durant toute la durée d'ouverture du salon.

**Hors de son espace d'exposition, toute opération de communication** (diffusion de documents, de messages, enquêtes, interviews, controverse avec autres exposants ...) est interdite, sauf si contractualisation spécifique avec les organisateurs qui écartent tous messages provocateurs, concurrence comparative... (Art L 122 du code consommation) En dehors de leur stand, les exposants s'obligent à la courtoisie et s'interdisent de porter des messages qui pourraient nuire aux autres exposants. Par ailleurs, les matériels présentés doivent être conformes à la réglementation en vigueur.

### 4) Sécurité (Art 5 du règlement particulier)

Chaque exposant est responsable de la sécurité de son personnel et des visiteurs pendant la durée du salon mais aussi les périodes d'installation et de démontage. Chacun doit respecter les règles de sécurité (distances de sécurité pour démos, ports de EPI ...) et rendre impossible l'accès aux zones interdites proches des machines en action.

Le gardiennage est assuré en dehors des heures d'ouverture, le site étant clos. Toute présence sur le site en dehors des heures d'ouverture est donc impossible pour quelque raison que ce soit, et dans l'intérêt de la sécurité de tous les stands. Un gardiennage particulier est possible pour un exposant qui en ferait la demande. Demander un devis.

L'alcool fort est interdit. Le service d'alcool (bière voire vin) est toléré. Chaque exposant doit être vigilant à limiter la consommation. Pour les exposants qui commercialisent de l'alcool (restaurants, buvettes, snacks), la mairie de Saint-Bonnet-de-Joux prendra contact pour délivrer une autorisation de débit de boissons.

Il est formellement interdit de faire du feu. Les barbecues peuvent être tolérés en ayant à proximité immédiate les extincteurs adéquats. Un arrêté préfectoral interdisant les barbecues en raison de sécheresse est possible. La commission de sécurité contrôlera toutes les installations et aura autorité pour interdire des pratiques non conformes aux règles sécuritaires de tous ordres, voire pourra expulser un exposant.

Les exposants et leurs bagages colis pourront être contrôlés aux entrées dans le cadre du plan vigipirate. Le site sera par ailleurs équipé de vidéo-surveillance.

### 5) Vérification des installations (Art 8.3 du règlement particulier)

Les exposants disposant d'une ou plusieurs tentes d'une surface supérieure à 9 m<sup>2</sup>, non commandée(s) auprès d'Euroforest, devront fournir au plus tard le 15 mai 2023 l'extrait du registre de sécurité et au plus tard jeudi 15 juin la ou les **attestation(s)** de montage pour les chapiteaux de plus de 18m<sup>2</sup> et l'attestation de conformité M2 pour les enveloppes de toute tente quelle que soit leur surface.

Il nous semblait important de rappeler ces quelques règles essentielles pour le bon déroulement de cette huitième édition d'EUROFOREST, pour la sécurité de tous, la renommée du salon et la plus grande satisfaction des visiteurs et des exposants.

Fait à Dijon le 2 février 2023

Le Président d'EUROFOREST  
JP. Bazot

Le Directeur d'EUROFOREST  
R. Lacheze